

# Worry-free holidays with Neat Camping

Neat Camping is a new generation insurance specifically designed for the outdoor hotel industry.



## Our coverage Peace of mind during your holiday



**Trip Cancellation** •  
100% with supporting documents or 70% without



**Damage to rented home** •  
You are covered for damage to moveable property inside the rented premises



**Interrupted stay and/or late arrival** •  
Forcing you to leave earlier and/or arrive a few days late



**Replacement vehicle** •  
If you have a breakdown or accident during your stay



**Veterinary fees** •  
Coverage of veterinary care costs and assistance



**Forgotten items** •  
Cover for the return of an item forgotten at your holiday home



**Changes to the trip** •  
Changes to your holiday dates

## Quick and easy!

### Reimbursement within 48 hrs

## How do you contact Neat if need be?

- 1 Notify**  
your rental host of your withdrawal from, delay in or interruption to your stay
- 2 Report your loss**  
<https://declare.neat.eu/campings-independants> >  
[sinistre@neat.eu](mailto:sinistre@neat.eu) >
- 3 You will be reimbursed within 48 hrs**

For more information  
Visit our site

[www.neat.eu/camping](http://www.neat.eu/camping)

\* for more details on our cover, please see the insurance notices on <https://declare.neat.eu/campings-independants>

Policy 4.001.541.355 is a group insurance policy with individual and optional enrolment underwritten by NEAT, insurance broker, a simplified joint stock company registered with OJAS under no. 20200464, approved by the AFSA (4 place de Budapest - CS 20459 - 75436 PARIS CEDEX 09) with the Insurer Helvetia Global Solutions Ltd, a limited company registered in the Principality of Liechtenstein Trade Register under no. FL-0002.191.706-9, supervised by the FMA Liechtenstein, Landstrasse 100, Postfach 1716, 9490 Vaduz, Principality of Liechtenstein. This policy is distributed by NEAT's partner network.

# Assurance Annulation séjour

Document d'information sur le produit d'assurance

**helvetia** 

**Compagnie :** HELVETIA Global Solutions Ltd, Société anonyme au capital de 77 480 000,00 Francs suisses - Adresse : Aeulestrasse 60, 9490 Vaduz, Liechtenstein, immatriculée au Registre de Commerce du Principauté de Liechtenstein sous le numéro FL-0002.191.766-9, agréée en tant qu'entreprise d'assurance par l'autorité de surveillance des marchés financiers du Principauté de Liechtenstein (FMA Liechtenstein). Helvetia est autorisée à exercer les activités d'assurance en France au titre de la libre prestation des services, notifiée à l'ACPR (ID Refassu: 224324).

## Produit : Neat Camping - FLEX +

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

Neat Camping – FLEX+ est un contrat d'assurance dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

##### ✓ ANNULATION « TOUT SAUF »

Maxi 5000 € par personne et 30 000 € par événement.  
Sans franchise.

##### ✓ ANNULATION SANS JUSTIFICATIFS

Dans la limite de 5000€ par sinistre.  
Franchise de 30% du montant total du séjour.

##### ✓ FRAIS DE MODIFICATION

Prise en charge à hauteur maximale de 2 000 € par personne et de 10 000 € par événement.

##### ✓ ARRIVEE TARDIVE

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis de la location, avec un maximum de 4 000 € par location ou emplacement, dans la limite de 25 000 €.  
Franchise : 1 jour.

##### ✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR

Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis, y compris les éventuels frais de nettoyage de la location, en cas de retour prématuré.  
Prise en charge à hauteur maximale de 4 000 € par personne et de 25 000 € par événement. Franchise : 1 jour.

##### ✓ DOMMAGES LOCATIFS

Remboursement des dommages dans la limite de 800€ par sinistre. Franchise et seuil de déclenchement de la garantie : 60€.

##### ✓ VEHICULE DE REMPLACEMENT

Prise en charge d'un véhicule de remplacement de catégorie équivalente au véhicule immobilisé pour une durée maximale de 3 jours consécutifs.

##### ✓ OUBLI D'UN OBJET PERSONNEL DANS LA LOCATION

Prise en charge du renvoi d'un seul objet, à hauteur maximale de 150 € par dossier.

##### ✓ FRAIS DE SOINS VETERINAIRES ET ASSISTANCE CHIEN CHAT

Prise en charge de 2 consultations vétérinaires maximum par séjour, dans la limite de 250 € pour l'ensemble des garanties Frais de soins et Assistance.



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ Tout ce qui n'est pas mentionné dans la liste « Qu'est-ce qui est assuré ? » ci-contre.



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat sont :

- ! Les conséquences et/ou événements résultant de la grève, d'un attentat ou d'un acte de terrorisme.
- ! La faute intentionnelle de l'assuré.
- ! Les maladies ou accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement ou d'une hospitalisation entre la réservation du voyage et la souscription du contrat.
- ! Les complications de grossesse au-delà du 6ème mois.
- ! La défaillance de l'organisateur du séjour ou de la compagnie aérienne ou ferroviaire.